



Contrat Location terrain Nu

Par **lagorcity**, le **23/05/2024 à 16:42**

Bonjour,rnrnJ'ai loué deux parcelles de terrain aménagées pour la pratique du Sport Moto, d'environ 3 hectares a une Association sportive a partir de Janvier 2024rnrnLes Responsables de l'Association on signé le Bail "**dérogatoire pour une durée de 3 ans**"rnrnA ce jour 3 mensualités sont impayées.....au 5 juin nous en serons a 4.rnrnPouvez vous me dire quelles sont les directives a prendre pour ne pas laisser accumuler les dettes, et éviter une catastrophe.rnrnMerci pour les renseignements

Par **yapasdequoi**, le **24/05/2024 à 08:25**

Bonjour,rnrnAllez voir un huissier avec votre bail et demandez une procédure de recouvrement.

Par **lagorcity**, le **24/05/2024 à 10:23**

Bonjour,rnrnMerci beaucoup pour votre réponse et pour votre rapidité. rnrnrnrnsincères salutations

Par **amajuris**, le **24/05/2024 à 12:02**

bonjour,rnrnavant de mandater un commissaire de justice, vous pouvez envoyer à votre

locataire une mise en demeure de payer les loyers par LRAR, en donant un
délai.